

Délibération n°2022-010CA

Conseil d'administration du 29/06/2022

Administrateurs en exercice	<u>Collège Collectivités locales</u> : Collectivité européenne d'Alsace (N. Marajot-Guthmuller titulaire) ; Ville de Strasbourg (A. Feltz et O. Tufuor titulaires) ; <u>Collège université, recherche, fondation</u> : Université de Strasbourg (F. Favret et M-E Isner, titulaires) ; Siel Bleu (J-D Muller, titulaire) <u>Collège associations</u> : CDOS 67 (Y. Ehrmann, titulaire) ; Unis vers le sport (B. Steinmetz, titulaire), La ligue contre le cancer, comité du Bas-Rhin (E. Richard, titulaire) <u>Collège établissements de santé</u> : UGECAM-IURC (L. Vivet, titulaire) ; HUS (Y. Sammour, titulaire) <u>Collège mutuelles</u> : MGEN (C. Simon, titulaire)
Administrateurs présents	<u>Collège Collectivités locales</u> : Ville de Strasbourg (A. Feltz et O. Tufuor titulaires) ; <u>Collège université, recherche, fondation</u> : Université de Strasbourg (F. Favret titulaire) ; <u>Collège associations</u> : CDOS 67 (Y. Ehrmann, titulaire) ; Unis vers le sport (E. Antz, suppléant), La ligue contre le cancer, comité du Bas-Rhin (E. Richard, titulaire) <u>Collège établissements de santé</u> : UGECAM-IURC (D. Genatio, suppléante) ; HUS (Y. Sammour, titulaire) <u>Collège mutuelles</u> :
Pouvoirs	<u>Collège Collectivités locales</u> : N. Marajot-Guthmuller (Collectivité Européenne d'Alsace, titulaire) pouvoir à E. Richard (Ligue contre le cancer) <u>Collège université, recherche, fondation</u> : M-E Isner (Université de Strasbourg, titulaire) pouvoir à D. Genatio (UGECAM) ; J-D Muller (SIEL BLEU, titulaire) pouvoir à F. Favret (Université de Strasbourg) <u>Collège mutuelles</u> : A. Radmacher (MGEN, suppléante) pouvoir à Y. Ehrmann (CDOS)

Assistaient au CA	F. Jouan (Directeur) M. Jung (responsable du pôle accompagnement) A. Luque (responsable administratif et financier) L. Rebouah (cheffe de projet prévention primaire) M. Schrodi (chargé de mission sport santé intercommunal) P. Blanc (chargée d'études, Service santé et autonomie, Ville de Strasbourg) T. Mutel (Service santé et autonomie, Ville de Strasbourg) G. Hahn (Alsace contre le cancer) S. Schwaller (Service des sports, Ville de Strasbourg)
Excusés	F. Varieras (Ville de Strasbourg, suppléante) H. Turan (Ville de Strasbourg, suppléante) J. Meyer (MGEN, titulaire) C. Sordet (Université de Strasbourg, suppléante)
Aujourd'hui, vendredi 29 juin 2022, en vertu de la convocation du 27 mai 2022, les membres du conseil d'administration de la Maison Sport Santé de Strasbourg se sont réunis, sous la Présidence de Monsieur Alexandre Feltz.	

Vu la loi n°2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit

Vu le décret n°2012-91 du 26 janvier 2012 sur les modalités d'organisation et de fonctionnement des GIP

Vu le décret n° 2013-292 du 5 avril 2013 relatif au régime de droit public applicable aux personnels des groupements d'intérêt public

Vu l'arrêté du 23 mars 2012 pris en application de l'article 3 du décret n°2012-91

Vu la convention constitutive du GIP Maison Sport Santé de Strasbourg adoptée le 21/12/2020

Vu la délibération du Conseil d'administration du 25/11/2021 n°2021-004

Vu la proposition de tableau des effectifs rectificative de la Maison Sport Santé de Strasbourg

Considérant ce qui suit :

Le Conseil d'administration est compétent pour déterminer le fonctionnement du Groupement.

La MSS de Strasbourg souhaite développer et renforcer son accompagnement individuel et collectif des personnes via le renforcement du programme « Sport santé sur ordonnance », en particulier au sein des quartiers ciblés par le déploiement de la démarche de santé intégrée (Hautepierre, Neuhof, Cité de l'ill, soit 3 quartiers regroupant plus de 45 000 assurés sociaux). Basé sur le principe de la prescription médicale d'activité physique adaptée, il est aujourd'hui

prescrit par plus de 400 médecins généralistes ; en 2021, 548 personnes ont été incluses dans le dispositif pour une file active de 847 personnes.

Dans ce contexte, la MSS souhaite développer ses interventions par la mise en œuvre d'un plan d'action au sein des 3 quartiers concernés ; ce plan pourrait s'articuler autour des activités suivantes :

- Une démarche de sensibilisation des habitants-tes via l'identification d'ambassadeurs-citoyens, en partenariat avec le laboratoire d'innovation ouverte Open Care et France Assoc Santé ;
- Un accompagnement des médecins prescripteurs au sein des quartiers visés par la démarche de santé intégrée ;
- Le suivi (individuel et collectif) de proximité des bénéficiaires, organisé autour de tests d'activité physique scientifiquement éprouvés et de questionnaires motivationnels et de qualité de vie validés ;
- L'orientation vers des séances d'activité adaptée, variées dans les propositions et au plus proche du lieu de vie des habitants ;
- Des mesures d'impact de l'action, permettant d'évaluer les effets du parcours pendant et après celui-ci.

Dans le cadre de cette action, il est ainsi prévu le recrutement d'un éducateur sport-santé itinérant permettant de renforcer les effectifs de la Maison Sport Santé, et de répondre ainsi au développement de ces actions.

Il est proposé au Conseil d'administration de valider le tableau rectificatif des effectifs de la Maison Sport Santé de Strasbourg tel que présenté en annexe.

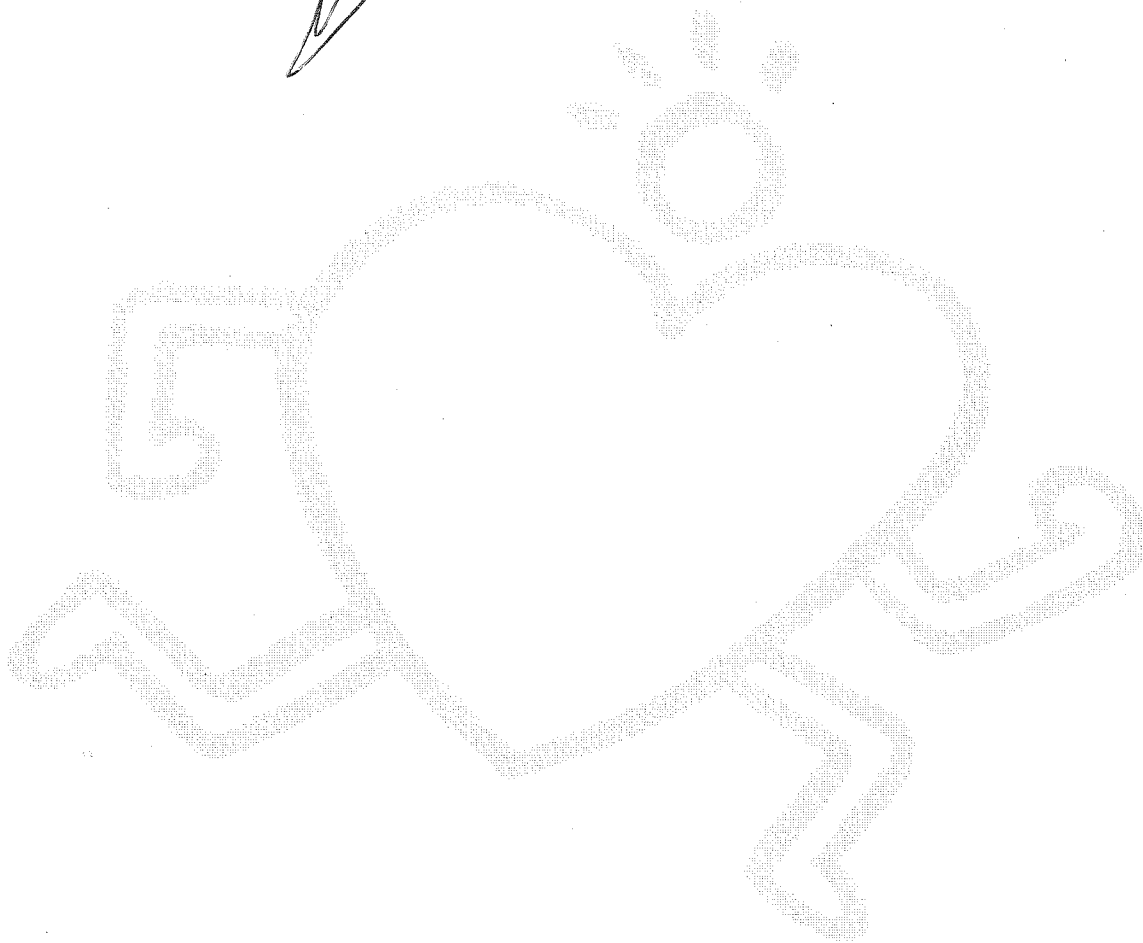
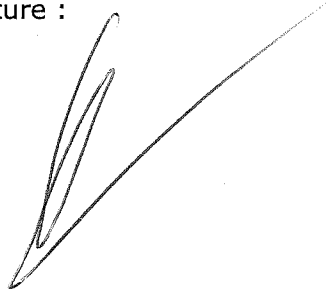
Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,
ADOpte le tableau des effectifs rectifié annexé à la présente délibération

Vote contre	0
Abstention	0
Vote pour	<u>Collège Collectivités locales</u> : Ville de Strasbourg (A. Feltz et O. Tufuor titulaires) ; Collectivité Européenne d'Alsace (N. Marajot-Guthmuller, titulaire) <u>Collège université, recherche, fondation</u> : Université de Strasbourg (F. Favret, M-E Isner, titulaires) ; SIEL BLEU (J-D Muller, titulaire) <u>Collège associations</u> : CDOS 67 (Y. Ehrmann, titulaire) ; Unis vers le sport (E. Antz, suppléant), La ligue contre le cancer, comité du Bas-Rhin (E. Richard, titulaire) <u>Collège établissements de santé</u> : UGECAM-IURC (D. Genatio, suppléante) ; HUS (Y. Sammour, titulaire) <u>Collège mutuelles</u> : MGEN (A. Radmacher, suppléante)

Décision	Le tableau des effectifs de la Maison Sport Santé de Strasbourg rectificatif est adopté à l'unanimité.
----------	--

Certifiée exécutoire par Alexandre Feltz, président de la Maison Sport Santé de Strasbourg le 29/06/2022 :

Signature :



Annexe :

Tableau des effectifs rectifié au 29/06/2022 :

N° de poste	Intitulé du poste	Catégorie	Affectation	Quotité de travail	Nature du poste
PRECOSS001RD	Educateur des activités physiques et sportives	B	Pôle accompagnement	Temps complet	Non-permanent
PRECCOSS002RD	Psychologue	A	Pôle accompagnement	Temps complet	Non-permanent
SSSO001RD	Educateur des activités physiques et sportives	B	Pôle accompagnement	Temps complet	Non-permanent
SSSO002RD	Educateur des activités physiques et sportives	B	Pôle accompagnement	Temps complet	Non-permanent
SSSO003RD	Educateur des activités physiques et sportives	B	Pôle accompagnement	Temps complet	Non-permanent
SSSO004RD	Educateur des activités physiques et sportives – santé mentale	B	Pôle accompagnement	Temps complet	Non-permanent
SSSO005RD	Educateur des activités physiques et sportives itinérant	B	Pôle accompagnement	Temps complet	Non-permanent
TRANSV001RD	Assistante administrative	C	Pôle transverse	Temps complet	Non-permanent
TRANSV002RD	Chef de projet prévention	A	Pôle transverse	Temps complet	Non-permanent
TRANSV003RD	Chef de projet SSSO intercommunalité	A	Pôle transverse	Temps complet	Non-permanent

A ces effectifs doivent être ajoutés les postes occupés actuellement par du personnel mis à disposition :

N° de poste	Intitulé du poste	Affectation	Quotité de travail	Nature du poste
-------------	-------------------	-------------	--------------------	-----------------

PRECOSS001MAD	Educateur des activités physiques et sportives	Pôle accompagnement	Temps complet	Non-permanent
PRECCOSS002MAD	Coordinatrice paramédicale	Pôle accompagnement	Temps complet	Non-permanent
PRECCOSS003MAD	Diététicienne	Pôle accompagnement	Temps complet	Non-permanent
PRECCOSS004MAD	Diététicienne	Pôle accompagnement	Temps non complet (0,5)	Non-permanent
TRANSV005MAD	Assistante administrative	Pôle transverse	Temps non complet (0,8)	Non-permanent
PRECCOSS006MAD	Référente médicale	Pôle transverse	Temps non complet (0,5)	Non-permanent
SSSO001MAD	Educateur des activités physiques et sportives	Pôle accompagnement	Temps complet	Non-permanent
SSSO002MAD	Educateur des activités physiques et sportives	Pôle accompagnement	Temps complet	Non-permanent
SSSO003MAD	Educateur des activités physiques et sportives	Pôle accompagnement	Temps complet	Non-permanent
TRANSV004MAD	Assistante administrative	Pôle transverse	Temps complet	Non-permanent
TRANSV005MAD	Responsable du pôle accompagnement	Pôle accompagnement	Temps complet	Non-permanent
TRANSV006MAD	Responsable administratif et financier	Pôle transverse	Temps complet	Non-permanent
TRANSV007MAD	Directeur	Pôle transverse	Temps complet	Non-permanent